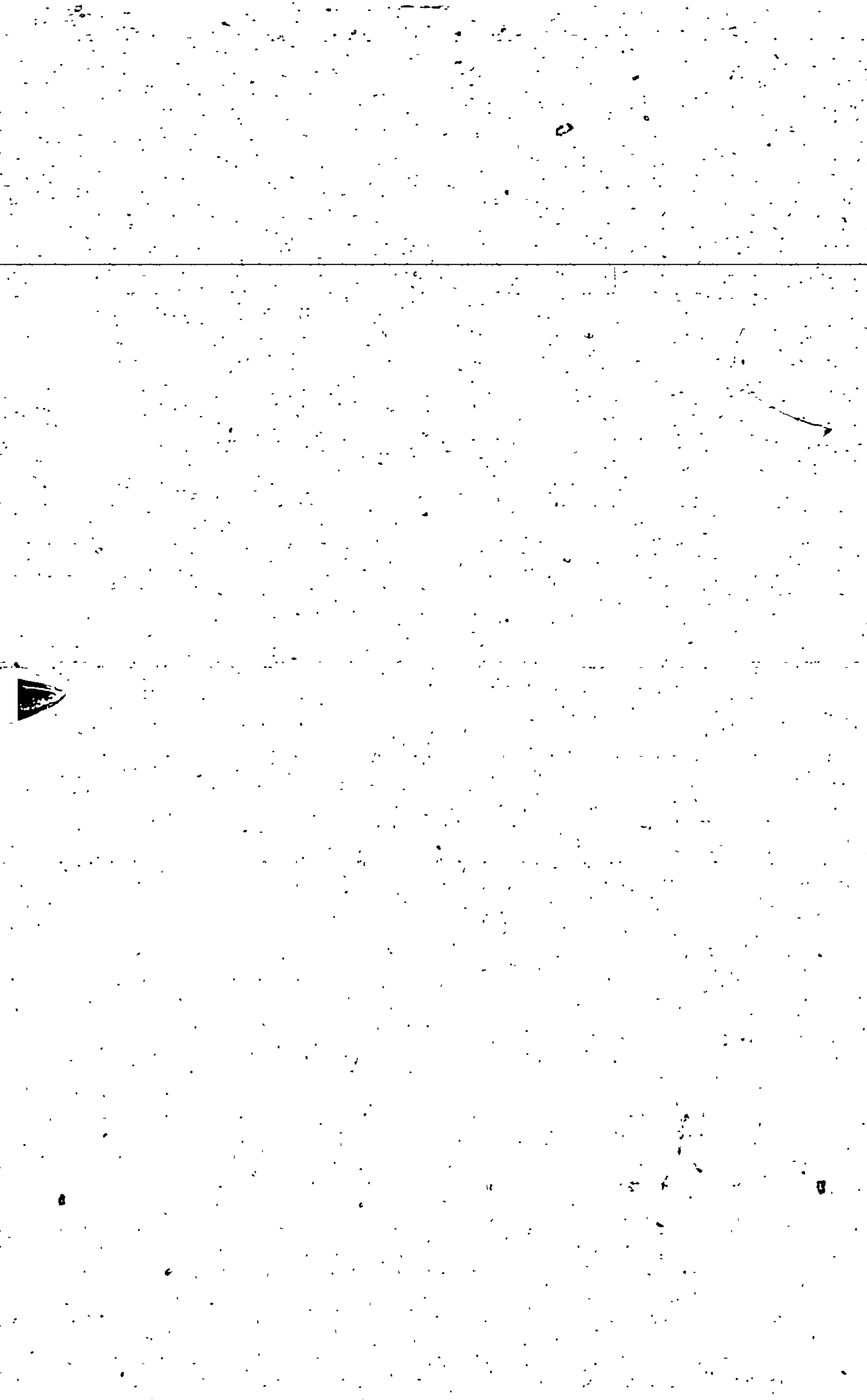


LC
408
1
15 7a 12

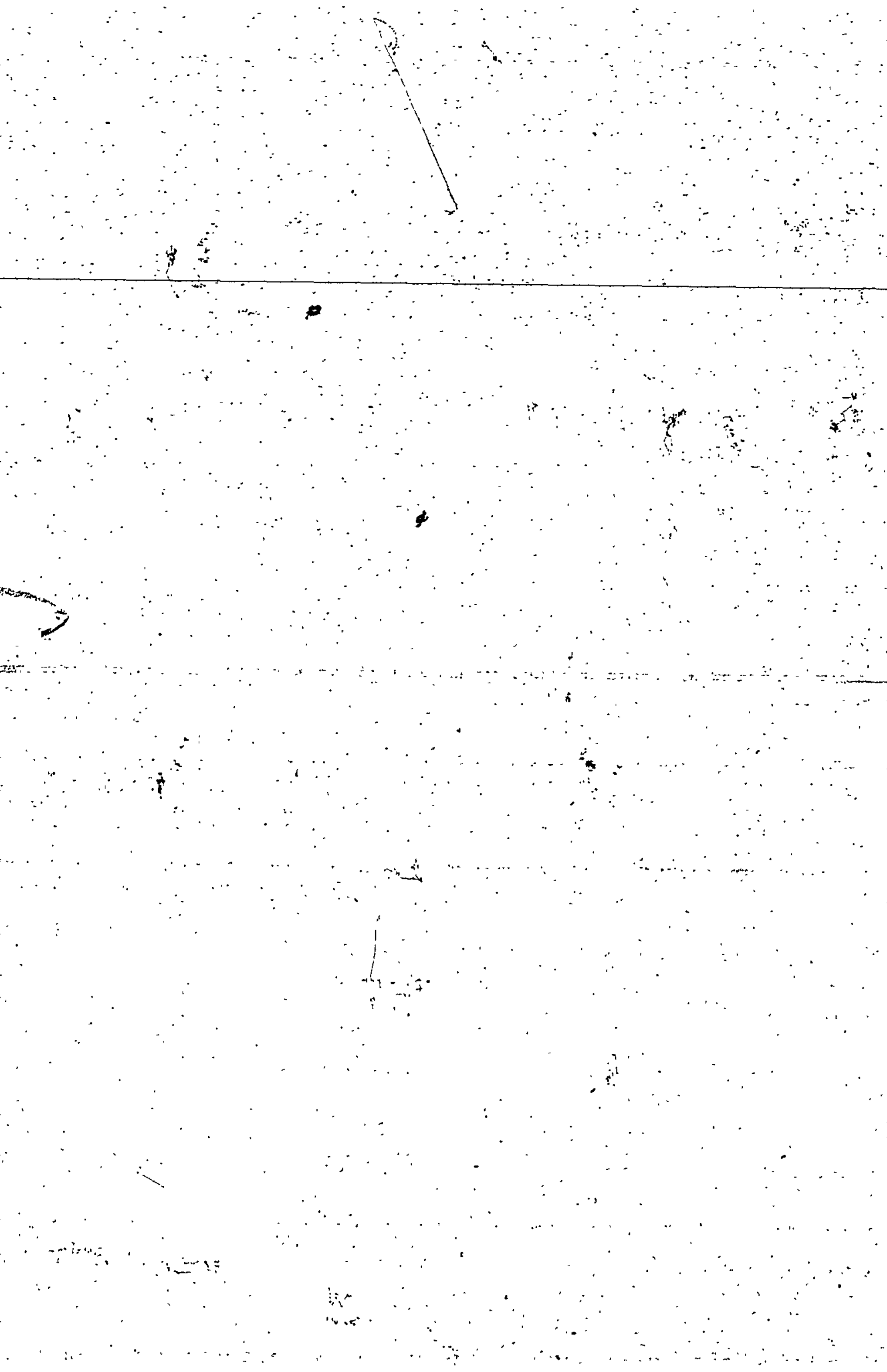
Abbé J.-Ad. SABOURIN
DOCTEUR EN THÉOLOGIE
Curé de St-Pierre Jolys, Manitoba

La Morale

et le nouveau Programme des Écoles Primaires au Manitoba



QUÉBEC
1928



Abbé J.-Ad. SABOURIN
DOCTEUR EN THÉOLOGIE
Curé de St-Pierre Jolys, Manitoba

La Morale

et le nouveau Programme des Écoles Primaires au Manitoba



(Extrait du CANADA FRANÇAIS
publication de l'Université Laval, novemvre 1928)

QUÉBEC
1928

LC 114
M-3
S 34

Cum permissu Superiorum

La Morale

et le nouveau Programme des Écoles Primaires au Manitoba

On peut dire que la question scolaire du Manitoba est entrée dans une nouvelle phase au mois de septembre 1927. Depuis l'abolition des écoles séparés, en 1890, les catholiques ne se sont jamais déclarés satisfaits des écoles publiques. Bien au contraire. Au nom des intérêts religieux et profanes de l'ensemble de la population, ils ont travaillé ferme à mettre en évidence, par exemple, quelques-unes des anomalies pédagogiques des programmes. Or ils n'ont pas été les seuls à se plaindre. Depuis un certain nombre d'années, le mécontentement était devenu tellement général que le gouvernement Bracken a décidé de porter remède à la situation.

Le problème à résoudre était fort complexe. On a commencé par sonder l'opinion publique. On a mis sur pied une commission que l'on a appelé "The Review Committee" dont ont fait partie, pour représenter l'élément catholique, le R. P. Bourque, S.J., et MM. J.-A. Marion et MacNeil. Pendant trois années, les commissaires enquêteurs ont siégé en différents endroits de la province. Parmi les experts qu'ils ont interrogés, il ne s'est rencontré que quelques catholiques. L'on peut donc dire que les plaintes formulées contre le programme alors en vigueur dans nos écoles et, ce que l'on a donné comme les désiderata du public, sont en majeure partie l'écho de sentiments anglo-protestants.

Dans un premier rapport fait au mois d'avril 1926, la Commission de révision touche naturellement à plusieurs aspects de l'éducation. Sous le rapport de la morale, son

langage est loin sans doute d'avoir la netteté et la précision qu'y aurait mises une commission composée exclusivement de catholiques. On y sent cependant, par ci par là, l'inspiration chrétienne, surnaturelle, dans les remarques et les suggestions qu'elle pouvait faire et qu'elle s'est permises.

Ce travail préliminaire fini, il fallait modifier l'ancien programme considérablement ou en rédiger un complètement nouveau. A ce travail d'une grande portée pratique, aucun catholique, du moins aucun pédagogue catholique éminent, n'a mis la main. Il a été le fait d'une seconde commission à la tête de laquelle on avait placé M. W.-A. McIntyre, un homme d'une longue expérience pédagogique, d'une intelligence supérieure et d'une grande force de caractère reconnue. Malheureusement pour nous, celui en qui on plaça tant de confiance, a des convictions religieuses,— ses antécédents l'ont amplement prouvé,— nettement opposées aux principes chrétiens en matière d'éducation, surtout aux principes catholiques.

Le résultat du travail de M. McIntyre et de ses collègues forme un fort volume de trois cent trente et une pages destinées à remplacer à peine dix-sept pages de l'ancien programme. Ce volume a pour titre " School Curriculum and Teachers' Guide, Grades 1 .... 6". Et en sous-titre on a ajouté " Tentative Programme ". C'est le programme qui est à l'essai depuis l'an dernier.

Cependant, la Commission de révision a continué ses enquêtes en vue d'améliorer la formation scolaire dans les classes supérieures. Dans un second rapport qu'elle fit en octobre 1927, elle semble en profiter pour revenir avec plus de force sur l'importance de la formation morale et sur la nécessité de l'instruction religieuse. L'avenir dira dans quelle mesure on tiendra compte de ces sages avis, lorsque sera publié, le nouveau programme concernant les " grades " supérieurs, de sept à douze inclusivement. Ainsi donc, à l'heure actuelle, nous avons trois documents se rapportant à la réforme scolaire du Manitoba. Il y a les deux rapports de la Commission de révision, qui sont l'œuvre conjointe

de catholiques et de non-catholiques, et qui n'ont que voix consultative. Le troisième est le nouveau programme que nous allons étudier quelque peu au point de vue de la morale. Il est l'œuvre exclusive, apparemment du moins, de non-catholiques. Il a force de loi. Il est l'expression authentique et officielle du Département de l'Instruction Publique du Manitoba. C'est en lui, et non pas dans les rapports du " Review Committee " ni dans les déclarations des personnages politiques ou autres, quelle que soit leur importance, qu'il faut aller chercher les signes des bonnes ou des mauvaises dispositions des gouvernants à notre égard, aussi bien que les principes qui les animent. Dans la mesure où nous réussirons à saisir tout ce qu'il y a d'explicite et d'implicite dans ce programme en vue de notre idéal en matière d'éducation, dans cette même mesure, nous saurons où nous en sommes, légalement parlant, en matière scolaire. Et si nous parvenons à comparer le nouveau programme à l'ancien au point de vue qui nous intéresse en ce moment, nous saurons de quel côté souffle le vent. Il n'en tiendra plus qu'à nous de savoir quelle attitude prendre pour sauvegarder nos intérêts dans la formation de la jeune génération et quel secours demander à ceux qui doivent tout naturellement faire cause commune avec nous.

Les équivoques dans les termes moraux

A ne considérer que l'écorce des mots, le vocabulaire en usage chez les moralistes est sensiblement le même partout. Mais le sens attaché aux vocables varie avec les religions et les écoles philosophiques. Comment pourrait-il en être autrement ? Qui dit " morale " dit rapport avec le souverain bien, celui qui est de nature à rendre l'homme heureux. En morale, est bon ce qui tend vers ce bien suprême, et mauvais, ce qui en éloigne. Ces principes généraux sont admis par tous les esprits sérieux. Pour peu, cependant, que l'on passe de l'abstrait au concret, les divergences surgissent. Les divers groupes religieux ou philosophiques sont

loin de s'entendre sur la nature du souverain bien et sur les moyens de l'atteindre. Pour nous le souverain bien c'est Dieu. Nous professons qu'en morale est bon tout ce qui tend à la connaissance, à l'amour et au service de Dieu, tandis que nous considérons comme mauvais tout ce qui nous éloigne de Lui. Pour d'autres, Dieu est l'Inconnaissable. Et ils en concluent qu'Il ne saurait entrer en ligne de compte dans la vie morale. A la place de Dieu, ils mettent les jouissances temporelles, les plaisirs, les honneurs, les richesses, et, que sais-je encore ! Selon l'idée qu'ils se forment du souverain bien de l'homme, ils ont un idéal particulier de sa perfection morale. De là tous les systèmes de moralité en vogue, ou simplement possibles. Saint Augustin rapporte qu'un philosophe de l'antiquité les a évalués au nombre de deux cent quatre-vingt-huit. Néanmoins ceux qui ont existé à un moment ou l'autre de l'histoire, se sont toujours ressemblés sous le rapport de la terminologie. C'est le cas, notamment pour ceux de notre temps et de notre pays. Chez les chrétiens de toutes nuances, comme chez les francs-maçons, chez les positivistes, les rationalistes, les matérialistes, les utilitaristes et les étatistes, il est question de " conscience ", de " formation de la conscience ", de " formation du caractère ", de " vie morale ", et de " vertus ". Seulement que de nuances dans la signification de ces mots ! que d'équivoques ! que de contradictions même ! quand on passe d'un système de moralité à un autre. Les PP. Bernadot et Lajeunie le rappelaient, tout dernièrement en parlant des erreurs de Maurras (Cf. *Pourquoi Rome a parlé?* p. 139). Malgré le grand cas que Maurras semble faire de la morale, son système est " amoral " parce que " les termes moral, morale, loi morale ont un sens tout à fait différent dans la pensée chrétienne et dans la pensée positiviste "... " Le positivisme, sous les mêmes mots, entend des choses bien différentes "... Pour le positiviste " le point le plus élevé du sentiment moral sera de subordonner l'individu au tout social, cité ou humanité...
" Quand donc on vient nous dire que Maurras a toujours

professé la subordination de la sociologie et de la politique à la morale, on profite d'une équivoque de langage. A l'erreur s'ajoute d'ailleurs le péril des équivoques, et ce mélange de pensées si contraires sous des mots identiques ne peut qu'engendrer une subtile et bien redoutable confusion des esprits ".

Au reste, l'histoire des religions nous dit la même chose sur tous les tons. Pour certaines peuplades païennes c'est faire un acte religieux que de se livrer à la débauche. Le manichéisme enseignait que c'était faire œuvre pie que d'humilier sa chair de corruption par toutes sortes d'infamies. Dom Benoît et Arthur Preuss prétendent qu'aux yeux de certaines classes de francs-maçons, c'est faire œuvre de bienfaisance mutuelle que d'aider le prochain à satisfaire ses plus viles passions. Fourrier ne place-t-il pas le plus grand bonheur de l'homme dans le plaisir ? Et Voltaire n'a-t-il pas écrit :

" Le plaisir est le bien suprême
Qui l'attrape a fait son salut " ?

Le modernisme, qui est bien de notre temps et de notre pays, ne parle-t-il pas lui aussi des vertus théologales, de foi, d'espérance et de charité, ainsi que des vertus morales ? Pie X cependant s'est bien gardé d'en faire l'éloge. Il a été loin de s'épuiser en vains efforts pour donner un sens chrétien à une terminologie évidemment non-chrétienne, dans l'esprit de ses auteurs. Il a appelé le modernisme, le rendez-vous de toutes les erreurs de l'histoire, le contre-pied de toute religion. Il l'a condamné dans les termes que l'on sait.

Jusqu'à quel point la franc-maçonnerie et le modernisme ont exercé leur influence sur les auteurs du nouveau programme, il serait peut-être difficile de le dire. Mais il est plus facile et il importe beaucoup plus de se rappeler en ce moment que depuis longtemps la morale catholique est impitoyablement bannie de nos manuels normaliens et de la bibliographie la plus chaudement recommandée dans nos écoles normales. On pourrait dire la même chose de tout

système moral protestant s'appuyant sur la parole révélée de la Bible. Par contre, on trouve dans notre enseignement normalien exposées longuement, parfois, comme " ex professo", les doctrines matérialistes, positivistes, rationalistes et athées. Or rien n'indique qu'en fait de morale, il s'est opéré des conversions dans les têtes dirigeantes non-catholiques chez les éducateurs du Manitoba. C'est plus qu'il ne faut pour nous engager à être sur la réserve dans l'appréciation du nouveau programme au point de vue moral. Ce serait, ce semble, manquer de prudence, créer des illusions et verser dans le péril des équivoques dont parlent les R. P. Bernadot et Lajeunie, que de prétendre donner un sens chrétien et catholique à la terminologie morale de ce programme, alors que l'esprit qui l'anime dans son ensemble indique évidemment le contraire.

Caractéristique du nouveau programme

Qu'est-ce qui distingue le nouveau programme de l'ancien ? Sont-ce les matières qu'il renferme ? Est-ce la disposition de ces matières ? Sont-ce les principes qui ont présidé à leur choix et à l'ordre dans lequel elles sont disposées et qui donnent au programme nouveau un esprit, une mentalité spéciale ? Le "School Curriculum and Teachers' Guide" répond lui-même à ces questions. Dans la préface on peut lire les paroles suivantes : " As to subject matter, there is little change from the programme previously in use... In arrangements and methods there are great alterations... It is recognized, that even more important than the subject matter of instruction is the spirit in which work is done "... C'est au point de vue social surtout, et nous verrons bientôt que dans le langage du programme, social et moral c'est tout un, que *l'esprit* joue un rôle primordial. Ainsi à la page 215, dans le chapitre consacré à l'éducation sociale, on trouve les lignes suivantes : " More important than formal study and directed activity is the spirit that pervades the

school.... The spirit of instruction and pratice is more important than matter and method ".

Ainsi donc, c'est en créant ou en suscitant un nouvel esprit dans l'école que le nouveau programme croit pouvoir remédier aux lacunes de l'ancien, surtout au point de vue social ou moral.

Que vaut cet esprit? De quels principes s'inspire-t-il? Devons-nous le saluer comme l'aurore d'un jour meilleur? Est-il au moins aussi chrétien que celui qui animait l'ancien programme? Ne serait-il pas dans une grande mesure la consécration officielle, la mise en pratique de théories que nous avons combattues dans le passé? la sanction d'un état de choses auquel nous pouvons nous habituer graduellement, mais qui aurait provoqué notre indignation il n'y a pas un quart de siècle? L'importance de l'enjeu donne à ces questions un caractère angoissant. Nous nous devons donc de les aborder de front. Il est toujours salutaire pour une minorité persécutée de voir clair dans le jeu de ses adversaires. C'est d'autant plus opportun dans le cas présent que le nouveau programme n'est qu'à l'essai. Et d'ailleurs dans quelle position serions-nous plus tard pour protester et réclamer, puisque l'on ne manquerait pas d'interpréter contre nous notre silence et certaines appréciations par trop optimistes et trop superficielles de l'aspect moral du "School Curriculum and Teachers' Guide"?

Commençons par rappeler certains traits de l'ancien programme.

LA MORALE ET L'ANCIEN PROGRAMME

L'ancien programme était loin d'être un chef-d'œuvre du genre. Par rapport à la morale, on peut, ce semble, résumer ses caractéristiques par les traits suivants:

1.— On pouvait lui reprocher des lacunes immenses. Il passait sous silence à peu près tout ce qui en éducation se rattache à l'ordre surnaturel. En lui rien d'explicite sur ce qui, aux yeux des protestants aussi bien que des catho-

liques, est la base même de toute vie morale, rien de clair sur les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité. Pas une allusion ni directe ni indirecte à la nécessité de la grâce et de la prière pour faire le bien et éviter le mal. Pas un mot sur l'importance d'une formation religieuse intellectuelle en rapport avec le degré de connaissances profanes. La personne adorable de Notre Seigneur était reléguée dans une ombre complète.

2.— Là où il sortait de son mutisme, l'ancien programme excellait en morale à demeurer dans le vague. A chaque grade il consacrait un chapitre intitulé " Manners and Morals ". Aucune définition n'indiquait en quel sens il fallait prendre ces paroles. Il faisait usage d'un grand nombre de termes moraux. Il suggérait quelques applications pratiques. Et c'était tout. Fallait-il entendre ces termes dans le sens chrétien ? Tout ce qu'il y avait en eux d'incomplet, d'indéfini, fallait-il le compléter et le préciser dans le sens des doctrines professées aux écoles normales ? En d'autres termes, fallait-il rejeter toute interprétation catholique pour abonder dans le sens des doctrines rationalistes, positivistes, matérialistes et athées ? C'est vrai que c'eût été bien naturel, puisque c'était ces doctrines qui avaient le haut du pavé et tous les honneurs chez les salariés de l'État chargés de former notre corps enseignant. Mais ce n'était dit nulle part dans le programme. Dans cet ancien programme on conseillait bien des auteurs qui prétendaient organiser la vie morale des individus et des sociétés sans avoir recours à la théologie. Mais cette directive était un simple conseil, donné sans insistance. On pouvait donc croire que le Département de l'Instruction Publique n'y attachait pas une grande importance. Ce manque de précision, ces réserves, ces espèces de timidités pouvaient offrir de grands inconvénients. A certains égards, ils avaient des avantages considérables. Ils laissaient une grande somme de liberté à ceux qu'inspire l'esprit chrétien. Commissaires d'écoles et instituteurs pouvaient en profiter pour interpréter les choses

selon leur manière de voir, pour faire donner ou pour donner à l'école une formation en rapport avec leurs convictions religieuses.

3.— Enfin, il y avait une recommandation bien précise et d'une grande importance morale : " Teachers should inculcate in the minds of all the children of his school (a) love and fear of God, (b) reverance for the name of God (c) keeping of his commandments ". Cette recommandation était mise bien en vedette, en italique, au commencement du premier chapitre de " Manners and Morals ". Elle était formulée en des termes exprimant plus qu'un désir de la part du Département de l'Instruction Publique. Sa portée était telle que nous croyions pouvoir, sans sortir de la légalité, y faire entrer beaucoup de choses essentielles à la morale fondée sur les données de la Révélation, sur le dogme chrétien et catholique.

Les innovations profanes du nouveau programme

Ce n'est pas pour rien dire que le nouveau programme développe en trois cent trente et une pages la matière de dix-sept pages de l'ancien. Point ou peu de verbiage dans ce langage condensé parfois à la façon d'un tableau synoptique. Là où son prédécesseur gardait le silence, ou se plaisait dans la vague, le nouveau programme, parle, affirme, développe, précise et fait mine d'édifier.

Au point de vue profane, il y va résolument. Ses auteurs semblent avoir ouvert les yeux sur le premier rapport de la Commission de révision. Ils ont fait des efforts réels pour faire droit aux réclamations de l'opinion publique. En hommes d'expérience, ils ont cherché à porter remède à une situation qui laissait beaucoup à désirer. Ils ont bien mérité de la province à plus d'un titre. Nous leur devons des félicitations, presque des remercîments. Parmi les changements apportés au programme beaucoup sont comme des réponses bienveillantes aux plaintes dont les échos sont encore pré-

sents à l'esprit de ceux qui ont eu connaissance des conférences et des cours de pédagogie donnés sous les auspices de notre Association d'éducation. On commencera maintenant l'étude de l'histoire du Canada avant celle de l'Empire. On devra davantage tenir compte des désirs et des volontés des contribuables de chaque district scolaire. Les instituteurs sont invités tout spécialement à ne pas faire bande à part dans les arrondissements scolaires mais à se mêler avec la population et à prendre part au travail des organisations locales. Si l'on veut se conformer au nouveau programme, on devra s'appliquer à développer l'esprit rural dans nos campagnes. On fait à ce sujet des suggestions fort censées, dignes d'attirer l'attention de nos conférenciers agricoles et des associations qui s'occupent de ces questions. On veut rompre avec l'éducation exclusivement livresque pour orienter de bonne heure l'esprit des enfants vers les arts pratiques, tels que la couture, l'agriculture, l'art culinaire, le soin des jardins, l'élevage et l'industrie laitière. De loin, on vise à accentuer la différence dans l'éducation que doivent recevoir les deux sexes en vue de leur vocation spéciale soit dans la famille, soit dans la société. Ce n'est donc pas trop dire qu'au point de vue profane, les précisions et les développements du nouveau programme sont marquées au coin de la science, de l'expérience pédagogique et du bon vouloir. Nous faisons abstraction cependant dans ces éloges du point de vue national canadien-français.

Innovations morales du nouveau programme

Au point de vue moral, les auteurs du nouveau programme ont voulu faire comme au point de vue profane s'affirmer, développer et préciser. La tâche qu'ils ont ainsi assumée était des plus délicates. Il leur était excessivement facile d'errer. Disons plus. Étant donnés le tempéramment et les convictions religieuses de leur chef, l'erreur était inévitable. Car si le manque de logique peut parfois faire déduire le faux du vrai, combien plus facilement ne s'enfonce-t-on

pas dans l'erreur quand on part de faux principes ? Plus on est intelligent, plus on est logique et plus on a de caractère pour être conséquent avec soi-même, plus on est exposé à faire fausse route. Or ceux qui ont mis la main à la refonte de notre programme scolaire ne manquent ni d'intelligence, ni de logique, ni de caractère. Il n'est pas nécessaire de le démontrer. Mais pour leur malheur et pour celui de la jeune génération, il est évident qu'ils sont imbus de plusieurs principes faux. De là ces théories qui ne peuvent qu'engendrer des pratiques funestes et des partis pris dont les catholiques ne devraient pas être les seuls à se plaindre. Si nos frères séparés voulaient bien y réfléchir, ils sont nombreux parmi eux qui feraient cause commune avec nous pour demander des modifications au nouveau programme sur un grand nombre de points. A titre d'exemples, voyons les suivants.

1.— *La conception de la morale*

Au sens chrétien du mot, la morale comprend nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. Nos devoirs envers Dieu sont les premiers en importance. Ils sont même la raison d'être des autres. Catholiques et protestants s'accordent pour admettre cette doctrine. Le "Review Committee" l'a dit sans ambages dans son second rapport : "Man has three relations. The first to God, his Creator... Man's relation to God is his first and his last". Cette belle déclaration de principes a été faite après la rédaction du nouveau programme. On ne saurait donc reprocher à M. McIntyre et à ses collègues de n'en pas avoir tenu un compte rigoureux. Mais on peut bien y voir l'écho de la manière de voir de tous les chrétiens de la province. Catholiques et protestants verraient donc avec plaisir Dieu au tout premier plan dans l'idéal de la vie morale que l'on veut inculquer aux petits écoliers.

Or la morale idéalisée par le nouveau programme donne la première place à nos devoirs sociaux. Sans aller aussi

loin que la philosophie antichrétienne de Maurras, elle s'en approche sensiblement en ce qu'elle tend beaucoup à subordonner l'individu au tout social. Ainsi dès la première page, le mot " moral " est employé dans un sens qui n'est pas du tout celui de la tradition chrétienne. On confond " moral " et " social ". " Social — moral education ". Et en sous-titre on subdivise la matière tendant à la formation sociale. C'est la géographie, l'histoire, les sciences civiques et morales. D'après notre programme, la morale ne se conçoit dès la première page qu'en fonction de l'ordre social, Et cette restriction antichrétienne de la conception de la morale se poursuit à mesure que l'on avance dans le programme. A la page deux il y a un tableau de toutes les matières des six premières années de fréquentation scolaire. Là encore, la morale est enfermée dans les cadres étroits de l'ordre social.

Après ces indications sommaires, le programme insiste sur la " formation morale ", " la formation du caractère ", sur la " conscience ". Il veut que l'idée de moralité remplisse l'atmosphère de l'école et compénètre toutes les matières de l'enseignement, Les jeux eux-mêmes ne font pas exception. Eux aussi doivent devenir un instrument de formation morale pour les enfants. Tout cela, de prime abord, semble bien beau. Mais si vous examinez les choses de près, si simplement vous prenez la peine de lire le programme lui-même, vous ne tarderez pas à vous apercevoir que toutes ces belles formules ne sont pas prises dans le sens chrétien, pas plus protestant que catholique. Au cours de plus de deux cents pages, l'idéal le plus élevé de moralité que l'on étale aux yeux des professeurs et que l'on voudrait faire passer dans l'âme des enfants, c'est celui de l'accomplissement de nos devoirs sociaux. Ce n'est qu'après deux cent vingt-deux pages de texte fin et fouillé que l'on rencontre au milieu d'un tas d'autres choses une mention de nos devoirs envers Dieu. L'ancien programme n'était pas parfait, certes. Au moins avait-il sur le nouveau le mérite de mettre aux toutes premières pages et d'une manière bien évidente l'obligation pour les maîtres et les maîtresses de voir avant tout que les enfants

s'occupent d'abord de Dieu dans leur vie morale. Le nouveau programme marque un changement sur la conception que l'on doit se faire de la moralité. Ce n'est pas dans le sens chrétien. En sorte que l'on peut dire que MM. McIntyre et ses collègues sont loin de s'être conformés aux désirs de l'immense majorité de la province en " minimisant " la place que doit occuper l'idée de Dieu dans notre morale scolaire.

2.— *La place de Jésus-Christ dans la vie morale.*

Les PP. Bernadot et Lajeunie ont écrit : " Pour le croyant Dieu est le bien suprême ; pour le chef de l'*Action Française,* il n'est rien. Le Christ, moins encore ". Répétons-le, le nouveau programme ne va pas aussi loin que la philosophie de Maurras, mais plus que l'ancien, il s'en approche soit qu'il s'agisse de Dieu, suprême législateur, et fin dernière de l'homme, soit qu'il s'agisse de Jésus-Christ, rédempteur du genre humain, médiateur universel entre Dieu et l'homme et modèle de toute perfection. Ce n'est pas que la Bible soit mise de côté. Au contraire. Sur la lecture et l'étude de l'Écriture sainte, le nouveau programme est plus explicite que l'ancien, et c'est en cela que se manifeste, chez ses auteurs, une tendance dangereuse. Plus que l'ancien, le nouveau programme conseille la lecture de l'Ancien Testament et des paraboles du Nouveau. Il enjoint aux maîtres et aux maîtresses de faire connaître les principaux personnages du peuple hébreu. Il nomme en particulier, ce que ne faisait pas l'ancien, Joseph, Moïse, Josué, Gédéon, Jonathas, David (Cf p. 221). Et il s'arrête là. Pourquoi ne pas mentionner celui qui est comme le point culminant de toute la Bible ? Notre Seigneur n'est-il pas le plus beau modèle à proposer à l'imitation de la jeune génération ? Où trouver une valeur morale supérieure à celle du Divin Maître ? Qui pourrait se plaindre de voir son ombre majestueuse planer sur toutes nos écoles publiques ? Les neuf dixièmes de la population de notre province, croyons-nous, applaudiraient de

tout cœur aux directions du Département de l'Instruction Publique et aux efforts de notre personnel enseignant, tendant à faire connaître la personne adorable de Notre Seigneur telle que nous la représentent les évangiles.

3.— *La sanction de l'ordre moral.*

L'idée de devoir moral ne va pas sans celle d'une sanction. Chez les chrétiens de toute nuance, que l'on fasse son devoir ou non, on reconnaît que Dieu a le temps et l'éternité pour donner à chacun ce qu'il mérite. L'ancien programme se taisait sur cette vérité. Le nouveau est plus explicite. Mais ici encore ce n'est pas pour faire ressortir la doctrine chrétienne admise par catholiques et protestants. Pas un mot de l'éternité, ni du ciel, ni de l'enfer. Par contre, plus d'une affirmation qui se ressent de l'utilitarisme et du positivisme de notre enseignement normalien de la dernière décade. A titre d'exemples : " Morality is the key to progress, the conditon to successful living (p. 13)... The social (i. e. moral) studies aim particularly to train the individual to take his proper place among his fellows, and to render such service to society as will be a benefit to him and to those about him " (p. 215). On pourrait facilement couvrir une page d'allégations de ce genre, tirées du nouveau programme. Tout n'y est pas faux, sans doute. Mais combien c'est peu chrétien ! Rien qui soit animé de l'esprit surnaturel. La Révélation est mise de côté. La foi est ignorée. Le programme pousse notre jeunesse vers l'utilitarisme et le naturalisme le plus complet. Les chrétiens de toutes marques ne sauraient fermer les yeux sur cet état de choses. Ils ne sauraient permettre qu'en parlant à l'école des sanctions de l'ordre moral, on passât sous silence l'éternité des peines et des récompenses. Il s'agit de leurs propres enfants. Nos gouvernants ont le devoir de respecter leurs droits.



4.— La place qui convient à l'enseignement religieux.

A quelque dénomination religieuse que l'homme appartienne, il éprouve le besoin de savoir à quoi s'en tenir sur la moralité de ses actions. Pour cela il lui faut des principes, des théories, des données, en un mot, qui lui servent comme de lumière pour l'éclairer dans une matière si grave. Pour les chrétiens, ces données sont les points de doctrine qui se trouvent exposés méthodiquement et développés dans l'enseignement religieux. Pour nous, catholiques, c'est le catéchisme. Dans cet enseignement religieux la raison et la foi se donnent la main pour aider l'homme à connaître le but ultime de ses actions et les moyens de bien remplir ses devoirs. La science de la morale est donc indispensable à quiconque se soucie de la moralité de ses actions. Donc l'enseignement religieux doit nécessairement faire partie d'un programme scolaire qui prétend s'occuper sérieusement de la formation morale des enfants. Et s'il s'agit de la formation morale digne d'enfants chrétiens, l'enseignement religieux doit se baser sur les données de la foi. Or c'est précisément le contraire que l'on trouve dans le nouveau programme. En cent endroits il parle de la nécessité de la formation morale dans l'école ; nulle part il ne dit mot de la nécessité de l'instruction religieuse, seule capable de développer des convictions profondes dans le cœur de l'homme. Souvent même il se sert d'expressions bien propres à inspirer sinon du mépris, du moins une grande indifférence à l'égard de tout corps de doctrine. A la page 13, au sujet de la morale, il écrit : " It is something apart by itself, *and not something that can be taught* wholly nor chiefly in set lessons. It *is a flavour* of all school activity, and, therefore, a constituent of every worthy life ". A la page 216, dans le chapitre qui a trait à la formation sociale, il a des phrases qui donnent à l'intelligence un rôle bien secondaire dans la vie morale. Citons-en quelques exemples : " Knowledge and appreciation of social action cannot go beyond power to participate

in such action. Preaching without practice is futile "... " General principles of social action cannot be memorized. They must be discovered through practice. They must grow out of experience "... " There is no special education to be termed moral ". Il y a en tout cela des relents de modernisme qui font de la morale, comme de la religion, non pas le domaine propre de l'intelligence et de la volonté, mais une affaire de sentiment... Et ce sentiment que l'on appelle " The spirit of cooperation and Goodwill " (cf p. 217), on le met en opposition avec les convictions religieuses. Et autant, déclare-t-on, le premier est indispensable au bon fonctionnement scolaire, autant les secondes peuvent être nuisibles : " The school is not a question of teacher and pupil, but of society and its members. It is particularly well fitted to provide social education since in it race, class and creed are forgotten as children mingle in their games and cooperate in their varied activitees" (cf p. 215). On prête à un franc-maçon français, Francisque Sarcey, les paroles suivantes : " Il faut tenir strictement à la neutralité de l'école dans l'enseignement primaire, parce que là on agit sur la foi même. Ce n'est pas qu'on la combatte directement, puisque l'essence de la neutralité est, au contraire, de s'abstenir de toute attaque ; mais on habitue l'enfant à s'en passer. On le dresse à comprendre que l'on peut être honnête homme et bon citoyen en dehors de tout enseignement révélé. On le détache par là, doucement, lentement de la foi : c'est l'essentiel ". Le nouveau programme est-il plus que l'ancien d'inspiration maçonnique ? Ce qui semble bien évident, c'est que plus que l'ancien il vise à faire croire aux élèves que l'on peut être moralement bon sans instruction religieuse proprement dite, que l'on peut être bon citoyen et honnête homme sans avoir recours aux données de la foi. Plus que l'ancien, il tend à mettre en pratique une morale indépendante de toute religion et à jeter du discrédit sur tout enseignement religieux.

5 - La Coéducation

Au sujet du mélange des sexes à l'école, il y a différentes théories, et partant différentes pratiques.

L'idéal dans l'Église catholique, c'est la séparation complète, partout où la chose est possible, surtout à l'époque de l'adolescence. A cela, il y a des raisons d'ordre psychologique, social et hygiénique. Il y a surtout, des motifs sérieux d'ordre moral. Or ce que l'Église catholique repousse en matière de coéducation, la franc-maçonnerie l'affectionne. Dans un compte-rendu du convent de 1923 de l'ordre maçonnique international tenu en France, il y a tout un chapitre en faveur de la coéducation. On trouve surannée l'éducation séparée " consacrée par une tradition mystique, une conception monastique de la société incompatible à tous égards avec celle d'un pays laïque ". Et ce plaidoyer se termine par quatre vœux tendant tous à promouvoir la coéducation selon que les circonstances le permettront. L'année suivante, en 1924, le même ordre maçonnique recommandait la nationalisation des écoles de France parce que la nationalisation permettait d'introduire plus facilement la coéducation dans tous les stages scolaires.

Nous avions déjà dans une grande mesure la coéducation au Manitoba. Pour les études, c'était la fusion presque complète. Pour le temps des récréations, il n'y avait rien de bien précis. L'ancien programme en parlait dans les termes suivants : " Boys and Girls Clubs — Activities suitable to the ages and conditions of the district should be encouraged. Full particulars of these activities may be held on application to the Department of Education, Winnipeg ". C'était tout. La formation normalienne cependant était d'un caractère plus tranché. En théorie, plusieurs professeurs recommandaient aux futurs membres du corps enseignant de faire partager les mêmes jeux aux enfants des deux sexes. Et la pratique des normaliens était bien conforme à cette théorie. Sous prétexte de mieux former le corps enseignant à la vie sociale, on finissait par développer chez lui un sans-gêne extrême. En certaines écoles normales, une partie des récréations se passaient dans les danses modernes. On attachait

une importance considérable aux bals hebdomadaires. On faisait faire ensemble les exercices physiques aux jeunes gens et aux jeunes personnes. On allait même, qu'on nous pardonne ce détail, jusqu'à leur faire ainsi " sauter le mouton ". L'esprit maçonnique peut facilement s'accommoder de pareilles mœurs. Cela n'empêche pas qu'elles soient en contradiction fragrante avec l'idéal catholique et les traditions protestantes de plusieurs pays de l'Europe. Or le nouveau programme fait siennes ces mœurs révoltantes pour une si grande partie de la population... Il travaille à les faire passer de nos écoles normales dans toutes les écoles publiques de la province. On peut s'en convaincre en lisant le dernier chapitre qu'il consacre à l'éducation physique des enfants. Il y a là des directions précises sur les " avantages " de mêler les sexes dans les jeux, à l'époque la plus dangereuse de l'adolescence. On exhorte maîtres et maîtresses à initier à la vie sociale la gent scolaire en organisant pour elle des clubs mixtes de ballon, de balle au camp, de gouret, de pumpumpull away, de cache-cache. Ce n'est donc pas trop dire que le nouveau programme fait un pas considérable vers la réalisation du rêve de ceux qui voudraient remplacer en partie la bonne vieille réserve chrétienne par l'altruisme sexuel dont se glorifie le bolchévisme moderne.

6.— *La bibliographie du nouveau programme.*

Ce qui au point de vue moral accentue plus que toute autre chose la portée des précisions du nouveau programme, c'est sa bibliographie. L'ancien programme suggérait bien, pour venir en aide au personnel enseignant, des livres de références qui prétendaient bâtir une morale indépendante de la théologie. C'était un conseil. Le nouveau programme y va plus résolument. Il semble donner des ordres en ce qui concerne le côté moral comme les autres aspects de l'éducation. " Teachers are referred to the works authorized for reading by those preparing in Normal School or extramurally for the professional examination of teachers "

(p. 27). Or parmi ces auteurs aucun n'est catholique. Il serait même difficile d'en trouver d'inspiration protestante chrétienne. Par contre il s'en rencontre qui suintent par tous les pores la morale que Preuss et Dom Benoît prêtent aux francs-maçons. Voyez-vous alors la situation qui est faite à nos instituteurs chrétiens. S'ils veulent s'en tenir aux directions officielles du nouveau programme, ils devront demander un idéal moral à Horne qui n'admet pas l'existence d'un Dieu personnel, comme le Jéhovah des Juifs, à Bagley qui voit une utopie dans la vie d'outre-tombe. Voyez-vous nos maîtres et maîtresses catholiques, quelles que soient leurs convictions en religion et en histoire, s'ils veulent être en bons termes avec le Département de l'Instruction Publique en notre province, obligés, pour compléter ce qu'il y a d'indéfini dans nos manuels scolaires, de chercher plus de détails et plus d'explications dans un manuel comme celui de A. McIntyre sur l'histoire de l'éducation, la gerbe la plus habilement confectionnée de préjugés, de sophismes et d'erreurs que l'on puisse rencontrer ?

A part les manuels normaliens que l'on impose, il y a encore des centaines d'autres livres que l'on conseille dans le nouveau programme. A l'exception de ceux qui ont dressé cette liste, il ne se rencontre probablement que peu d'érudits pour savoir à quoi s'en tenir sur la valeur morale de leurs auteurs. Ce qui semble au-dessus de tout doute, c'est qu'aucun pédagogue catholique de marque ne figure au tableau. Et pourtant l'Église catholique s'occupe d'éducation depuis plus de dix-neuf siècles. Elle a produit chez tous les peuples civilisés des hommes qui ont laissé leur marque dans l'histoire des éducateurs. Il n'en manque pas qui ont écrit en anglais en Europe aussi bien qu'en Amérique. Et puisque l'on parle tant de la bonne entente entre les races au Canada, quel mal y aurait-il à mentionner à une classe instruite, comprenant des personnes de langue française, et d'autres qui sont censées savoir le français, les œuvres de Canadiens français tels que Mgr Ross et Mgr Courchesne ?

On le sait, nous ne sommes pas partisans de la neutralité scolaire et nous pensons que ceux qui la veulent sincèrement s'attellent à une tâche hérissée de difficultés. Mais si on la veut absolument, nous avons bien le droit de demander à ceux qui nous l'imposent de force, d'être conséquants avec eux-mêmes. Au moins, nous devrons le faire quand c'est nécessaire pour sauvegarder notre honneur et nos intérêts les plus chers. On n'est pas neutre, mais partial et d'une manière très odieuse, quand on impose à nos catholiques du moins, ou qu'on leur conseille des livres qui combattent leur foi et répugnent à leurs mœurs. Nous sommes l'élément religieux le plus nombreux de la province du Manitoba. Nous sommes près de vingt mille de plus que les presbytériens, d'après le dernier recensement officiel du gouvernement fédéral. Notre nombre donne aussi plus de force à nos réclamations. Si l'on veut être neutre, comme on le prétend, que l'on retranche de la bibliographie normalienne et de celle que recommande le nouveau programme tout ce qui est incompatible avec notre doctrine. Et si l'on ne peut trouver un nombre suffisant d'auteurs qui ne nous attaquent pas, que l'on place nos auteurs catholiques à côté de ceux qui ne s'accordent pas avec nous. Au moins, que l'on nous mette sur le pied des matérialistes et des athées. En honneur nous ne pouvons nous résigner à moins.

Conclusion

A tout prendre donc voilà une bonne demi-douzaine de principes faux, de théories boîteuses, de partis pris qui ne peuvent qu'affecter profondément la portée morale du nouveau programme. Principes, théories, partis pris, dont on pouvait trouver des traces dans nos écoles normales depuis longtemps, mais qui sont exprimés avec une nouvelle vigueur et d'une manière plus officielle et plus dangereuse. Et la matière est loin d'être épuisée. Tel quel donc, le caractère moral de ce nouveau programme, qu'on l'appelle " mentalité nouvelle " ou " ancienne mentalité exposée

d'une manière nouvelle ", est un nouveau coup de barre, habile et vigoureux dans le sens antichrétien.

A la base des directions qu'il donne et des pratiques qu'il suggère, il y a des théories. Ceci suffira pour démontrer combien se trompent ceux qui n'approuvent pas l'Exécutif de l'Association d'avoir divisé en théoriques et pratiques ses cours de pédagogie. Le mal dont nous souffrons n'est pas tant dans les volontés que dans les intelligences. Or " les erreurs, disait Joseph de Maistre, font souvent plus de mal que les intentions les plus hostiles ". Notre classe intellectuelle a donc de ce chef des responsabilités considérables. Elle a besoin de faire d'abord la lumière en son âme. Il est déplorable de constater combien peu de gens instruits au Manitoba, en dehors du corps enseignant, sont au courant des défauts de notre système scolaire et peuvent en parler avec pleine connaissance de cause. Soyons de notre temps , de notre pays, de notre province. Apprenons à appliquer aux problèmes scolaires les principes de vie que recèle la doctrine que nous professons. Possédant plus que tout autre le flambeau de la vérité, ayons le courage de nos convictions. Ne nous laissons pas entraîner par des considérations secondaires d'ordre personnel ou de basse politique. Nous avons tout à gagner à nous inspirer de la diplomatie évangélique : " est, est ; non, non ". Faisons aussi de la lumière autour de nous. Et nous serons ainsi les apôtres de plus de paix et de plus de bonheur dans notre société.
